



CCI ÎLE DE LA RÉUNION



NEWSLETTER DU CRITT

N°1

► Le Pôle Innovation de la CCI Réunion vous présente les informations à ne pas manquer

Actualités

Manager son organisation tout en prenant en compte la démarche RSE

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES : QU'EST CE QUE C'EST ?



La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

La RSE concerne plus particulièrement la réponse des entreprises aux enjeux du développement durable.

A partir de mai 2022 :

Le CRITT proposera des formations au management de la RSE selon la norme ISO 26000.

Cette formation s'inscrit dans la continuité des engagements pris par les entreprises pour améliorer leur responsabilité sociétale.



Emballage plastique

Interdit pour les fruits et légumes frais : quelles exceptions ?

[Lire le décret](#)



Dès le 1er mars 2022

La mention de l'origine de la viande en restauration : obligation d'indiquer la mention de l'origine ou de la provenance de certaines catégories de viandes de porc, d'ovin et de volaille dans les établissements de restauration

[Lire le décret](#)

A ne pas manquer

SIGNATURE D'UN ENGAGEMENT POUR LA CROISSANCE VERTE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE



Trois axes d'amélioration :

- La réduction à la source des déchets et l'amélioration de leur valorisation
- Le développement du réemploi
- La réduction du gaspillage alimentaire.

[En savoir +](#)

Focus sur...

PROPRIETE INTELLECTUELLE

A quoi sert la propriété intellectuelle ?

La propriété intellectuelle sert à protéger et à valoriser les innovations de l'entreprise. Elle est partout autour de nous et concerne des créations de nature variées ; un produit, un procédé de fabrication, la forme d'un produit...

La propriété intellectuelle s'avère être un outil stratégique de développement car elle vous permet de :

- Protéger les innovations et les savoirs faire de l'entreprise : vous obtenez un titre de propriété pour une durée et un territoire limité
- Obtenir un monopole d'exploitation sur les créations protégées et donc de vous garantir un avantage concurrentiel
- Valoriser le patrimoine de l'entreprise : développer les actifs immatériels de l'entreprise, percevoir des redevances par la mise en place de cession ou de licence d'exploitation
- Structurer les partenariats et de mieux coopérer
- Dynamiser l'innovation et inciter à la créativité.



ATELIER PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Comment protéger ses créations ?

- Marques
- Dessins & Modèles
- Brevets d'invention

Atelier Propriété Industrielle : comment protéger ses créations ?

Dates & informations :

S'inscrire

Lettre de veille normative & réglementaire

Environnement

Energie

Qualité

Agroalimentaire
& Analyse sensorielle



Contactez-nous

02 62 92 24 00

critt974@reunion.cci.fr

INTERLOCUTEURS :

Pôle QSE :
DEGRAIN Alexandre

Pôle Agroalimentaire :
ABASSBHAY Fatema, BREARD
Julie, MEKHANCHA Madjda

Pôle ARIST :
SCHLEICHER Christine

**CENTRE REGIONAL D'INNOVATION ET DE TRANSFERT DE
TECHNOLOGIE (CRITT) DE LA REUNION
3 rue Serge Ycard - 97490 Sainte-Clotilde**



CCI ILE DE LA REUNION